



Helmett

Écoute, protège, innove



Fédération Française de Basket-Ball

Date

23 juin 2025

Thèmes abordés

-  **Présentation HELMETT**
-  **Les assurances fédérales**
-  **La gestion des sinistres**
-  **La plateforme licenciés**
-  **Temps d'échange / questions**

Notre volonté

Offrir la meilleure protection aux acteurs du sport et simplifier l'assurance

Proposer des garanties adaptées aux besoins de la FFBB, des ligues, des comités, et des clubs

Offrir un service et un accompagnement de qualité aux licenciés de la FFBB

Vous apportez une relation de proximité et de confiance



HELMETT : entreprise de courtage spécialiste de l'assurance affinitaire



Depuis 2018, Helmett développe une stratégie très ciblée qui lui permet de se démarquer dans le domaine de l'assurance affinitaire.

Grâce à cette approche, Helmett devient le premier courtier spécialisé dans le monde du sport en France.

En 2024, la marque **HELMETT Sport** a été lancée pour incarner cette expertise. Elle porte les valeurs du sport et propose des solutions d'assurance sur mesure à tous les acteurs du secteur du sport.

Aujourd'hui, HELMETT Sport protège :

- Près de 80 % des licenciés du football
- Les licenciés des sports équestres
- Les skippers
- Les licenciés de la Fédération Française de Basketball (FFBB)

Une équipe dédiée de 40 collaborateurs est mobilisée pour écouter, conseiller et accompagner les passionnés de sport, les pratiquants, les familles et les dirigeants.

Quelques repères clés :

- Filiale de Generali France
- Parmi les 20 plus grands courtiers en France
- 101 collaborateurs, dont 40 spécialistes du sport
- 9,9 M€ de chiffre d'affaires

Une organisation au service de nos clients

Notre expérience dans la gestion opérationnelle des risques des fédérations sportives, nous a poussé à structurer nos services afin de bâtir le socle d'une relation de confiance.

Garantir une qualité de service en 5 principes :

- Construire une relation opérationnelle efficace avec nos clients, structurée autour de comité mensuel
- Garantir rigueur et transparence dans nos échanges
- Urbaniser et documenter en continu nos processus
- Disposer de délégations de gestion et d'indemnisation avec de nombreux assureurs partenaires
- Dédier des équipes expertes à l'écosystème sportif

Les assurances fédérales



Définitions et textes de loi

Quelques définitions

Un accident est tout événement soudain, imprévu et extérieur à la victime ou à la chose endommagée, constituant la cause de dommages corporels, matériels ou immatériels.

L'assurance Responsabilité Civile (RC) garantit les conséquences pécuniaires encourues par l'assuré lorsque celui-ci cause un dommage matériel ou corporel à un tiers lors de sa pratique sportive.

L'assurance Individuelle Accident (IA) permet de bénéficier de garantie en cas de blessure que le licencié se causerait à lui-même ou qu'il subirait du fait de personnes non identifiable lors de sa pratique sportive.

L'assistance rapatriement a pour objet de prendre en charge le trajet d'une personne blessé et mettre notamment en place une assistance de transport.

Le code du Sport

Article L.321-1 du Code du sport : **[assurance RC]**

« Les associations, les sociétés et les fédérations sportives souscrivent **pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité** civile, celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport. Les licenciés et les pratiquants sont considérés comme des tiers entre eux. Ces garanties couvrent également les arbitres et juges, dans l'exercice de leurs activités. »

Article L.321-4 du code du sport : **[assurance IA]**

« Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents **de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.**

Elles informent également leurs adhérents de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. »

Synthèse des principales garanties

Type de garantie	Description	Plafond
Responsabilité Civile (RC)	Couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés lors des activités de la FFBB.	20 000 000 € par sinistre et par année
Responsabilité médicale	Protection contre les erreurs des encadrants médicaux liés aux activités fédérales.	8 000 000 € par sinistre
Responsabilité Civile des Dirigeants	Protection des dirigeants contre les fautes de gestion ou omissions dans l'exercice de leurs fonctions.	2 000 000 €
Individuelle Accident (IA)	Versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité permanente, frais médicaux (optique, dentaire).	<i>Selon le barème fourni</i>
Protection Juridique	Assistance pour les frais liés à des litiges juridiques concernant les activités de la fédération, ses ligues, ses comités départementaux, et clubs affiliés	20 000 €
Assistance rapatriement	Prise en charge des frais médicaux, de rapatriement et d'hospitalisation en cas d'accident à l'étranger.	<i>Rapatriement au frais réel, avance des frais médicaux à l'étranger</i>

Les points forts de notre offre

Une assise solide avec Generali

Un partenaire de premier plan dans l'assurance, bénéficiant d'une expertise historique dans la protection des sportifs.

Une couverture complète en Responsabilité Civile et Dommages aux véhicules

Protection étendue pour les locaux mis à disposition, les véhicules en mission, les intervenants médicaux etc.

Une protection financière pour les dirigeants

Jusqu'à 2 millions d'euros de couverture annuelle pour sécuriser leurs décisions et faire face aux éventuels litiges.

Une Garantie Individuelle Accident

Des prestations complètes couvrant les licenciés contre les accidents avec des garanties spécifiques : frais de rapatriement, invalidité permanente, remise à niveau scolaire, reconversion, frais d'obsèques et indemnités complémentaires.

Une Protection Juridique étendue

Prise en charge des litiges dans les domaines sociaux, patrimoniaux, administratifs, fiscaux et e-réputation.

Des Services d'Assistance 24/7 dans le monde entier avec Europ Assistance

Un accompagnement disponible à tout moment, partout dans le monde (hors zones déconseillées), pour assurer la sécurité des licenciés en toutes circonstances, incluant une couverture spécifique pour les licenciés victimes de violences.

La garantie d'assurance Responsabilité Civile (RC)

Conformément au contrat collectif souscrit par la FFBB, **les clubs et les licenciés bénéficient obligatoirement de la garantie d'assurance RC dans le cadre de la pratique du Basket.**

Mon club est-il bien assuré?

Garanties responsabilité civile (*)	Couverture ?	Par quel Contrat ?
La responsabilité de mon club face à l'organisation de ses activités sportives relatives au basket telles que : ▪ Matches, tournois, entraînements, stages et sorties pour la pratique du basket.	OUI	 Auprès de GENERALI via Helmett Sport
La responsabilité de mon club pour ses activités extra-sportives ponctuelles telles que : ▪ Fêtes, bal, kermesses, repas...	OUI	 Auprès de GENERALI via Helmett Sport
La responsabilité de mon club face aux intoxications alimentaires dont il pourrait être à l'origine.	OUI	 Auprès de GENERALI via Helmett Sport
La responsabilité de mon club à l'occasion d'occupation temporaire de locaux sportifs lors de leur mise à sa disposition face aux risques : ▪ D'incendie, d'explosion, de l'action de l'eau, ▪ D'événements autres que ceux-ci, dans les limites prévues au contrat.	OUI dans les limites prévues au contrat, à savoir pour des occupations temporaires : - Par créneaux horaires (y compris les stages) - Dans la limite de 90 jours consécutifs	 Auprès de GENERALI via Helmett Sport

Les licenciés de mon club sont-ils bien assurés?

Garanties responsabilité civile	Couverture ?	Par quel Contrat ?
Les amendes qui pourraient être mises à la charge de mes licenciés.	NON (Quelle qu'en soit la nature)	AUCUN INNASSURABLE
La responsabilité des licenciés à l'occasion des activités sportives relatives au basket telles que : ▪ Matches, tournois, entraînements, stages et sorties pour la pratique du basket.	OUI	 Auprès de GENERALI via Helmett Sport
La responsabilité des licenciés pour les dommages qu'ils pourraient causer par une <u>faute intentionnelle</u> ou par une <u>manoeuvre frauduleuse</u> destinée à tromper un tiers.	NON	AUCUN INNASSURABLE



Extrait de la plaquette d'information Helmett-FFBB

La garantie Individuelle Accident (IA): pourquoi souscrire?

Souscrire une garantie Individuelle permet au licencié **en cas de blessure** de bénéficier une prise en charge de différents **frais de santé** et de prévoir des **capitaux en cas d'invalidité ou de décès**.

Garanties FFBB / HELMETT	Formule A 2,09 €/an	Formule A+ 2,59 € / an	Formule B 6,39 € / an	Formule B+ 6,89 € / an
FRAIS DE SOINS DE SANTE : - frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation - forfait journalier hospitalier - ostéopathie - soins dentaires / frais de prothèse dentaire - soins optiques - frais de 1 ^{er} transport / frais de transport pour se rendre aux soins prescrit	✓	✓	✓	✓
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓ ↗	✓	✓ ↗
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓

Que faire si le licencié souhaite une garantie IA?

Ecrire à

assurances@ffbb.com

**Préciser nom / prénom /
numéro de licence et
garantie(s) souhaitée(s)**

**Plus d'informations sur la
page internet « Assurances »
du site FFBB**



Les supports d'information:

- Les notices d'assurance RC et IA
- La plaquette infos assurances Helmett
 - Site FFBB
 - Site Helmett Sport

Rubrique :Télécharger des documents Helmett Sport - Helmett Sport

Points de vigilance

Ce qu'il est important de retenir...

1. Informer le licencié sur son intérêt de souscrire une garantie IA

- Sans oublier la **possibilité de prendre une garantie complémentaire améliorée (C)**
- Pour se prémunir face à une mise en cause du club pour défaut de conseil en cas de blessure d'un licencié

2. Locaux mis à disposition ou loué de manière permanente

- Souscrire une assurance pour ce local pour garantir les **risques locatifs et le matériel contenu** (maillots, ballons etc)
- Le contrat fédéral ne couvre **que les occupations temporaires de – 90 jours et occupation par créneaux**

3. Assurance des véhicules

- **Un véhicule est prêté ou loué au club :**
 - Transfert de garantie?
- L'assurance du véhicule couvre-t-elle le club?
- **Le club prête ou loue son véhicule à un tiers:**
 - Le contrat auto du club permet-il une telle pratique?
- Quelle assurance s'applique en cas de sinistre?

Le bon réflexe : renseignez-vous auprès de l'assureur auto

A low-angle, close-up shot of a person's legs from the knees down, standing on a set of concrete steps. They are wearing bright orange and grey athletic sneakers. The background is a textured concrete wall. The overall tone is dark and moody.

La gestion des sinistres

Que faire en cas d'accident corporel (à date)?

Un licencié se blesse au cours d'un entraînement ou d'une compétition:

1. Déclarer l'accident auprès d'Helmett

- Télécharger et compléter la déclaration d'accident disponible dans la rubrique Téléchargements du site **Helmett Sport**: [HELMETT-Sport-Declaration-Sinistre-Sport-HorsPlateforme-FFBBVF.pdf](#)
- La transmettre à Helmett soit:
 - Par mail à l'adresse licencie.ffbb@assurances-helmett.com
 - Via la page contact sur le site **Helmett Sport** [Formulaire déclaration de sinistre FFBB - Helmett Sport](#)
- Le licencié reçoit un accusé de réception

2. Suivi et gestion des sinistres

- **Retard de traitement** du fait de la reprise de la MDS
- **Equipe mobilisée** pour apporter un suivi attendu par le licencié

3. En cas de besoin d'assistance rapatriement

Europ Assistance
01 41 85 87 93 si vous êtes en France

+33 1 41 85 87 93 si vous êtes à l'étranger

N° Contrat à rappeler
n°58 225 248



La plateforme licenciés

La plateforme dédiée aux licenciés FFBB (à partir du 1er juillet 2025): Une solution relationnelle et digitale globale

En 2024 Helmett a ouvert ses espaces digitaux dédiés au sport fédéral pour permettre une expérience licenciés efficace, une meilleure compréhension du risque et régler simplement nos sujets communs de conformité et de sécurité.

Le licencié et le club sont autonomes tout au long du parcours.

Des campagnes de prévention visant à limiter les risques liés à la pratique sportive.

Un maillage territorial national, avec 5 bureaux régionaux.

Des interlocuteurs dédiés pour répondre aux licenciés au quotidien.



La plateforme dédiée aux licenciés FFBB :

Pour qui ?

Les licenciés FFBB
disposant d'une licence
classique (pratique du 5x5
et du 3x3)



Où ça ?

L'espace licencié est
disponible sur PC, tablette
et smartphone (Android et
iOS)



Pourquoi ?

Visualiser mes infos
personnelles, mes garanties
et déclarer/suivre mes
sinistres



La plateforme dédiée aux licenciés FFBB

Menu me permettant de naviguer dans mon espace

Visualiser mes informations personnelles et relatives à ma licence (Nom, prénom, numéro de licence, club associé, les garanties comprises dans ma licence.)

Accéder à une FAQ ou demander de l'aide pour mon espace licencié

Helmet SPORT

Monsieur Hardy,
Bienvenue sur votre espace assurances licencié : Fédération Française de BasketBall

Licencié(e)
Tom Hardy

Tableau de bord

- Mon assurance
- Mes sinistres
- Contact & Aide

Ma licence • Fédération Française de BasketBall 2025 • 2026

Licencié(e) (mineure) : **Tom Hardy** N° de licence : **045_56591515** **Activée**

Établissement : **FFBB - Les Celtics de Boston**

Votre licence vous assure pour :

- La responsabilité civile
- Formule A

Comprendre mes garanties

Mes sinistres

Vous avez eu un accident ou vous avez causé des dommages matériels ? **Déclarer un sinistre**

Sinistres en cours

Date de déclaration	Sinistres	État
22/04/2023	Je me suis blessé(e)	En cours de traitement
22/04/2023	J'ai endommagé un bien matériel	En attente de vos documents
22/04/2023	J'ai blessé une personne	En attente de vos documents

Afficher tous mes sinistres

Vous avez des questions

- Quelles sont les garanties de base de ma licence ?
- Comment renforcer les garanties de ma licence ?
- Comment acheter des garanties complémentaires ?

Consultez la FAQ

Vous avez besoin d'assistance dans la prise en main de votre espace personnel

Contactez-nous

Helmet Sport
Partenaire officiel de la Fédération Française de BasketBall

Mon compte

Déclarer un sinistre en ligne

Visualiser mes sinistres déclarés et leurs avancements



Helmett

Écoute, protège, innove

Merci